

LES ENJEUX LIÉS À L'UTILISATION DES ANTIPARASITAIRES



- **J'identifie** avec mon vétérinaire les parasites présents dans mon élevage.
- **Je fais des bilans** réguliers, avec les analyses complémentaires nécessaires.



- **J'identifie les facteurs** de risque de développement de ces parasites.
- **Je mets en place des mesures** zootechniques et agronomiques pour limiter le risque parasitaire.

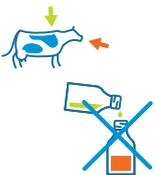


- **Je vérifie** avec mon vétérinaire l'efficacité des mesures prescrites.
- **Je le contacte** en cas de doute sur l'efficacité d'un traitement.



POUR BIEN GÉRER LE PARASITISME DANS MON ÉLEVAGE

- **J'administre le médicament** par la voie prescrite.
- **J'évite de mélanger** des produits sans avis de mon vétérinaire.



J'utilise le bon produit :

- Contre les parasites identifiés dans mon exploitation,
- Autorisé pour mes animaux,
- Bien conservé.



Je traite au bon moment :

- Suivant la biologie du parasite,
- Suivant la météo,
- Suivant ma gestion des pâtures.



Je traite à la bonne dose :

- **Je vérifie** sur l'ordonnance la posologie,
- **Je pèse** mes animaux,
- **J'entretiens** mon matériel pour une administration correcte.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Un traitement Pour On ne peut être administré qu'à un lot de bovins.

Lors de traitement « Pour On », les molécules diffusent à travers la peau des animaux traités mais aussi par le léchage (donc par voie orale) entre les animaux, traités ou non, du même lot. Dans le cadre d'un traitement individuel, les voies orale ou injectable sont recommandées.

Le traitement sélectif préserve l'efficacité des antiparasitaires.

Préserver une population de parasites non exposés aux médicaments antiparasitaires limite l'apparition de résistance. On parle de population refuge. Aussi souvent que possible, on choisira de cibler précisément les animaux à vermifuger.

Les résistances sont bien présentes, surtout en élevages ovins et caprins.

Et elles sont irréversibles. Si les strongles de votre exploitation sont résistants, vous risquez de ne plus pouvoir faire pâturer vos animaux.

L'impact environnemental des traitements provoque des réactions en chaîne.

Les bousiers ne sont pas les seules victimes. D'autres insectes, acariens, nématodes ... du sol, utiles à la vie de la pâture sont également détruits. Les oiseaux et chauve-souris insectivores souffrent de cette baisse de ressources alimentaires.



Votre vétérinaire est le spécialiste de la santé de vos animaux.
Contactez-le ! Il saura vous conseiller des mesures adaptées à votre élevage pour une meilleure santé de vos animaux.



sngtv
SOCIÉTÉ NATIONALE DES
GROUPEMENTS TECHNIQUES
VÉTÉRINAIRES

